



Journée du Patrimoine de Pays & Journée des Moulins

La Journée du Patrimoine de Pays s'adresse à tous ceux qui veulent faire connaître et aimer le patrimoine, les paysages et les savoirs-faire traditionnels. **La neuvième édition se tiendra le dimanche 18 juin 2006, dans toute la France.**

Comment participer ?

1. Définissez un projet d'animation en rapport avec le patrimoine de pays.
2. Renvoyez le dossier de participation ci-joint, avant le **31 mars 2006**. Pensez à indiquer les coordonnées du responsable de l'organisation et remplissez précisément les renseignements concernant le lieu (site ou adresse, CP et ville) et les horaires d'accueil du public.
3. Accueillez le public le 18 juin 2006 à l'occasion de votre animation

Quels projets organiser ?

Des animations contribuant à mieux faire connaître le patrimoine de pays : des visites, des randonnées, des circuits de découverte, des expositions, des démonstrations de savoir-faire, des conférences, des lectures de contes, des marchés, des animations pour les plus jeunes tels que concours, jeux de piste ... Un seul impératif : la gratuité.

Le thème retenu en 2006 - **le patrimoine au bord de l'eau** - peut vous aider à définir votre projet d'animation. Seront à l'honneur :

- les sites naturels : berges des cours d'eau, chemins de halage, marais, marais salants, littoraux
- les éléments bâtis traditionnels liés à la vie domestique (lavoirs, puits, fontaines, thermes, moulins) et à la navigation (ponts, aqueducs, canaux, écluses, ports, phares...)
- les sites de production utilisant la force hydraulique : scieries, tanneries, moulins, teintureries, forges, distilleries ...
- tous les savoirs-faire liés à la valorisation du patrimoine, les métiers traditionnels liés à l'eau : fontainier, puisatier, meunier, lavandière, etc.

Où renvoyer votre dossier ?

- Par courrier - Pour le secteur Midi-Quercy à :
Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins, Association Moulins du Quercy,
9 Tour de Ville, 46160 CAJARC
- Par e-mail : moulinsduquercy@wanadoo.fr - Téléphone : 05.65.40.73.30

Ce correspondant transmettra votre dossier de participation à la FNASSEM. Votre animation figurera ainsi dans le Programme national de la Journée du Patrimoine de Pays.

QUELQUES PRÉCISIONS

Source : Association pour la Journée du Patrimoine de Pays (www.journeedupatrimoinedepays.com)

• Qui participera à l'organisation de la Journée ?

Tous ceux qui aiment, veulent faire aimer et se sentent responsables de notre patrimoine.

Des associations, collectivités, comités des fêtes, artisans, architectes, propriétaires privés, érudits, auteurs d'ouvrages, écoles, lycées et mouvements de jeunes pour lesquels une large place doit être faite.

• Comment participer ?

Imaginez quelle sera votre action.

Cette année, le thème devrait vous y aider.

« Le patrimoine au bord de l'eau ».

Si vous désirez des conseils ou une aide, adressez-vous

à l'organisme dont vous dépendez, association, fédération, administration ou autre. Vous pouvez aussi prendre contact avec des professionnels dont vous trouverez les coordonnées en page 4 de ce dépliant.

Demandez le formulaire de participation, remplissez-le et retournez-le rapidement. Si vous organisez plusieurs actions, utilisez une feuille par action.

N'hésitez pas à diffuser le formulaire à d'autres partenaires.

Les organisateurs se réservent la possibilité de refuser une action si elle se révèle à but commercial ou si elle ne concerne pas le patrimoine de pays.

• Que signifie "patrimoine de pays" ?

D'une manière générale :

- Ce qui appartient à un passé lointain ou récent et présente un intérêt architectural, historique, ou de curiosité.
- Ce qui parle de la vie quotidienne.
- Ce qui n'est pas déjà classé ou inscrit et que nous voulons léguer à nos enfants.

Par exemple : maisons, fermes, granges, pigeonniers, moulins, halles, vie agricole, édifices publics ou religieux, patrimoine maritime, théâtres, lavoirs, ateliers d'artisans, petites usines ou magasins. Mais aussi : les paysages, les sites, jardins, murets, haies, plantations, la musique et la danse, les contes et légendes, la cuisine...

Cette année, le thème est « AU BORD DE L'EAU », mais vous avez toute liberté pour présenter une manifestation sur un autre thème patrimonial.

• Quelle manifestation organiser ?

Cette année, un thème a été imaginé pour enrichir la journée en contacts nouveaux et en idées de manifestations, mais elle ne doit pas se limiter à ce seul thème.

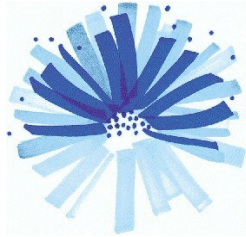
Vous pourrez envisager une démonstration de savoir-faire, une visite commentée d'une forêt, d'un bâtiment, d'un site, d'un jardin ouvert ce jour-là par son propriétaire, un circuit à thème, une exposition, une fête, un concours, une inauguration, une première pierre, un repas amical, une fête du pain autour du four et du moulin, etc.

Pour le bâti, seul critère de qualité pour les restaurations déjà faites, en cours ou prévues : elles doivent montrer un grand respect des techniques anciennes et ne pas trahir leur esprit.

Une assurance responsabilité civile vous sera proposée. Pour plus d'information adressez-vous au secrétariat de la Journée.

Vous recevrez le matériel promotionnel pour signaler votre manifestation (affiche, fléchage, ect.)

DOSSIER DE PARTICIPATION 2006



9e Journée du Patrimoine de Pays & Journée des Moulins

Responsable de l'organisation

Organisme

Nom Prénom

Qualité

Adresse

Code Postal Commune

Tél. Portable

E-Mail

Organisme d'affiliation

Si vous adhérez à l'un des organismes suivants, veuillez cocher la case correspondante S.V.P

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Architectes du Patrimoine | <input type="checkbox"/> Ministère de l'Agriculture et de la Pêche |
| <input type="checkbox"/> CAPEB | <input type="checkbox"/> Ministère de l'Ecologie |
| <input type="checkbox"/> FFAM | <input type="checkbox"/> SOS Villages |
| <input type="checkbox"/> FNASSEM | <input type="checkbox"/> Voies Navigables de France |
| <input type="checkbox"/> FNOTSI | <input type="checkbox"/> Comité des Canaux bretons ... |
| <input type="checkbox"/> Maisons Paysannes de France | <input type="checkbox"/> Autre |
| | <i>Précisez</i> |

S'agit-il de votre première participation ? Oui Non

Votre projet

Type de patrimoine concerné

.....

Nature de l'animation

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Visite d'un site | <input type="checkbox"/> Démonstration de savoir-faire |
| <input type="checkbox"/> Circuit de découverte | <input type="checkbox"/> Marché, dégustation |
| <input type="checkbox"/> Randonnée | <input type="checkbox"/> Animation jeune public |
| <input type="checkbox"/> Exposition | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Conférence | <i>Précisez</i> |

Titre de l'animation

Tournez la page SVP

Descriptif de l'animation (nature, intervenants, type des visites : libres ou guidées, etc.)
A paraître dans le programme diffusé sur le site www.journeedupatrimoinedepays.com

.....
.....
.....
.....
.....

Lieu d'accueil du public (site pour une visite, lieu de départ pour un circuit)

.....
Code Postal Commune

Horaires d'accueil du dimanche 18 juin

Matin Après-midi

Important : si l'animation se tient sur plusieurs jours (par exemple samedi et dimanche) remplissez une fiche pour chaque journée, en indiquant clairement la date de l'animation

Téléphone à communiquer au public

Crédits photos

Vous pouvez, si vous le souhaitez nous envoyer des photos numériques (résolution de 300 dpi) ou des ektachromes. Les documents de bonne qualité pourront être diffusés sur le site Internet ou transmis à la presse.

Dans ce cas, indiquez la légende et les crédits photos des documents

Pour recevoir les supports de communication visuels

L'association pour la Journée du Patrimoine de Pays met à la disposition des participants 10 affiches au format 36 x 62 cm et des fléchages pour guider le public jusqu'aux sites des animations. Ces matériels seront expédiés fin mai à l'adresse indiquée page 1, sauf mention contraire de votre part. Si vous souhaitez que les matériels soient livrés à une autre adresse, merci de le préciser ci-dessous :

.....
.....

Il vous est également proposé de réaliser votre propre dépliant promotionnel, à condition de faire figurer le logo de la Journée du Patrimoine de Pays. Dans ce cas, merci de nous contacter.

Important :

Votre dossier doit être retourné **avant le 31 mars 2006**, afin que votre animation figure dans le programme national de la Journée du Patrimoine de Pays. Il sera transmis au correspondant de votre département. Aucune modification ne pourra être prise en compte au-delà du 15 mai 2006.

Tout dossier reçu est par principe retenu. Néanmoins, les organisateurs se réservent le droit de refuser un projet sans lien avec le patrimoine de pays ou à but exclusivement commercial.